Colloque du CNCC
« CONTRIBUTION DES CENTRES COMMERCIAUX AUX CENTRES-VILLES »

Jeudi 15 avril 2010

Palais des congrès, Hall Havane

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 8 avril 2010
au CNCC, 3 rue du Havre, 75008 Paris Fax : 01 53 43 82 61 - Email : commercial@cncc.com

Société :.....
Adresse.....
.....
CP..... **Ville** ..... **Pays**.....
Téléphone ..... **Fax** ..... **Email**.....

Participants :

Prénom :..... **Nom :**.....
Fonction :..... Email :.....
Tél :..... Portable :.....
Prénom :..... **Nom :**.....
Fonction :..... Email :.....
Tél :..... Portable :.....
Prénom :..... **Nom :**.....
Fonction :..... Email :.....
Tél :..... Portable :.....
Prénom :..... **Nom :**.....
Fonction :..... Email :.....
Tél :..... Portable :.....

Tarif Adhérent CNCC 150 € HT (*179,4 € TTC)* x _____ = _____

Tarif Non Adhérent CNCC 190 € HT *(227.24 € TTC) x* _____ = _____

TOTAL € HT = _____

TOTAL € TTC = _____

Ce colloque peut être agréé au titre de la Formation Professionnelle Continue.

Adressez-nous le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné de votre règlement :

- o par chèque à l'ordre de **CICC** en portant la mention " Colloque du CNCC - Contribution des centres commerciaux aux centres-villes" au dos du chèque.
- o par virement à l'ordre de **CICC** à notre banque (BNP Paris St Lazare - Compte N° 30004 – 00819 – 00010483284/61)
- o par carte bancaire

Veuillez débiter mon compte d'un montant de _____ €

Numéro |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| Date d'expiration |_|_| |_|_|

Cryptogramme CB |_|_|_| ou Cryptogramme AMEX |_|_|_|_| Signature :

Je soussigné(e) ..... , accepte les modalités d'inscription et d'annulation.

Date : ..... Signature et cachet de l'entreprise

Conditions générales :

Ce colloque peut être agréé au titre de la Formation Professionnelle Continue. Dès réception de votre inscription, une facture pouvant tenir lieu de convention de formation simplifiée vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au colloque, les pauses café, le déjeuner et le matériel didactique.

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation, 30 jours avant le colloque, les frais seront de 25% du montant HT de la manifestation, pour toute annulation de 30 à 11 jours avant le colloque, les frais seront de 50% du montant HT de la manifestation, pour toute annulation 10 jours avant le colloque, les frais seront dus en totalité. Dans ce cas, le participant pourra se faire remplacer par une autre personne de sa société.